

Propositions d'Amendements de la Commission Politique Etrangère

(Com17 – Commissions Démocrates)

Deuxième Version (le texte en bleu signale les changements entre les deux versions)

2.10 - Paragraphes 7, 8, 10 - Coopération

Paragraphes d'origine :

Le seul moyen, c'est une politique de développement efficace.

Jusqu'à aujourd'hui, la manière dont les échanges mondiaux ont été conçus n'a pas assuré le développement des plus pauvres. Il a, au contraire, creusé le fossé entre les plus pauvres d'un côté et les plus riches de l'autre. Nous avons, non pas le droit mais le devoir de proposer un modèle qui facilite l'autosuffisance des pays en voie de développement : autosuffisance en termes alimentaires, autosuffisance en termes énergétiques.

Nous devons, nous européens, réfléchir aux conditions qui devront permettre au continent africain de bénéficier des mêmes chances dont a bénéficié le continent européen, après la guerre, c'est-à-dire une politique active et de protection qui permette la renaissance d'une agriculture, d'une industrie et de services capables d'aller, autant que possible, vers l'autosuffisance du continent ? On ne peut pas continuer de piller le continent africain de ses matières premières, de ses ressources, de son pétrole, de son gaz. Et on ne peut pas continuer de subventionner des produits agricoles qui arrivent en Afrique à bas prix, moins chers que ce qui est cultivé chez eux par les Africains.

Propositions d'amendements :

Le seul moyen, c'est une politique de développement efficace, prônant le co-développement dans tous les domaines de la coopération.

Jusqu'à aujourd'hui, la manière dont les échanges mondiaux ont été conçus n'a pas assuré le développement des plus pauvres. Il a, au contraire, creusé le fossé entre les plus pauvres d'un côté et les plus riches de l'autre. Nous avons, non pas le droit mais le devoir de proposer un modèle qui facilite l'autosuffisance des pays en voie de développement : autosuffisance en termes alimentaires, autosuffisance en termes énergétiques, promotion des atouts culturels, environnementaux, et du commerce équitable.

Nous devons, nous européens, réfléchir aux conditions qui devront permettre au continent africain de bénéficier des mêmes chances dont a bénéficié le continent européen, après la guerre, c'est-à-dire une politique active et de protection qui permette la renaissance d'une agriculture, d'une industrie et de services capables d'aller, autant que possible, vers l'autosuffisance du continent ? On ne peut pas continuer de piller le continent africain de ses matières premières, de ses ressources, de son pétrole, de son gaz. Et on ne peut pas continuer de subventionner des produits agricoles qui arrivent en Afrique à bas prix, moins chers que ce qui est cultivé chez eux par les Africains.

Contexte :

François Bayrou avait intégré dans son programme 2007 la notion de co-développement. Même si cette dernière est parfois contestée, sa finalité qui intègre les flux économiques, migratoires et les différentes formes de coopération (culturelle, technique, environnementale, etc.) demeure un des objectifs de notre politique de coopération.

<http://www.bayrou.fr/opencms/opencms/propositions/developpement.html>